LE CREAHM-BRUXELLES,

30 rue Alphonse De Witte 1050 Bruxelles.

Le Créahm-Bruxelles (**CREA**tivité et **H**andicap **M**ental) va engager un/une directeur/trice.

Le Créahm-Bruxelles est un Centre d'Expression et de Créativité reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les missions du Créahm-Bruxelles sont de susciter et développer l'expression artistique des personnes en situation d'handicap mental. Les ateliers et projets sont organisés de façon professionnelle pour permettre l'émergence d'un travail individuel et collectif, confirmer ainsi les personnalités artistiques à part entière des participants et les intégrer à la vie socio-culturelle et artistique contemporaine. Une diffusion exigeante contribue à la circulation de leurs œuvres et de leurs productions dans les circuits contemporains.

C'est une équipe de 13 personnes, avec plus de 90 participants aux activités par semaine. Les ateliers portent essentiellement sur des disciplines telles que arts plastiques et les arts de la scène : théâtre, danse, musique, cirque et pluridisciplinaire.

Le Créahm-Bruxelles recrute un- e DIRECTEUR –TRICE-

Etre dans les conditions ACS-Actiris
Poste CDI temps plein (38h) sur Bruxelles
salaire : selon le barème CP 329.02, échelon 5 -(diplôme requis : Bachelier)

L'engagement prendra effet, à partir du 1er mai 2020.

Expériences :

- EXPÉRIENCE DE GESTION D'ÉQUIPE EN MILIEU ASSOCIATIF
- EXPERIENCE DE RESPONSABILITES EN MILIEU ASSOCIATIF
- EXPERIENCE DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJETS.
- EXPÉRIENCE PROBANTE EN LIEN AVEC LE SECTEUR DU HANDICAP
- EXPÉRIENCE ARTISTIQUE ET CONNAISSANCE DU SECTEUR CULTUREL ET ASSOCIATIF.

Compétences :

- Avoir une communication, écrite et orale, aisée avec différents publics (pouvoirs publics et subsidiants, parents des personnes handicapées, public des visiteurs d'exposition ou de spectacle, collègues des milieux artistiques et professionnels, partenaires de projets, …)
- Pouvoir proposer des initiatives pour le développement de l'ASBL en collégialité avec l'équipe.
- Etre autonome, polyvalent-e, dynamique et créatif-ve,
- Faire preuve de rigueur et d'organisation, de flexibilité.
- Etre capable de s'adapter à des horaires et à des tâches variées.
- Avoir le sens du contact social.
- Avoir une sensibilité pour l'art et la culture, des compétences artistiques.
- Aimer le travail en équipe.

- Avoir des compétences en informatique (traitement de texte, création de supports de communication, web, réseaux sociaux), une connaissance en gestion financière propre au secteur associatif.

Missions : Travail de manière collégiale, en

Supervision du pôle artistique

- Coordination, suivi et soutien de projets artistiques avec les artistes animateurs.
- Contact avec les différents partenaires.
- Programmation, élaboration, application et évaluation notamment d'un plan quinquennal précisant les objectifs et les projets.
- Coordination des Rapports d'activité annuelle.

Gestion administrative

- Contact avec les pouvoirs publics et dossiers (conception et rédaction) de financement structurels et ponctuels.
- Supervision des décisions en matière de dépenses, gestion financière :
  Recherche de financements privés
  Elaboration du budget annuel et suivi
- Gestion administrative du personnel, gestion et encadrement du personnel dans ses tâches et missions, formation du personnel.
- Rédaction des rapports annuels et quinquennaux

MODALITÉS
Les candidatures motivées avec CV, doivent être envoyées pour le 12 mars au plus tard à l'attention de :

Françoise Dal, Créahm-Bruxelles,
30, Rue Alphonse De Witte, 1050 Bruxelles

Ou par mail : francoise.creahmbxl@gmail.com.

Une première sélection, sur CV, sera opérée et les personnes retenues en seront informées et invitées à des entretiens qui auront lieu dans le courant du mois de mars ; un second entretien pourra être organisé pour départager les derniers candidats retenus.